



# SOCIÉTÉ DES PONEYS GALLOIS ET COB DU CANADA

FRAIS EN VIGUEUR 1er janvier 2022

**AJOUTEZ 13% DE TVH À TOUS LES FRAIS POUR L'ONTARIO**  
**AJOUTEZ 15% DE TVH À TOUS LES FRAIS POUR T-N, N-B, N-É ET I-P-É**  
**AJOUTEZ 5% DE TVH À TOUS LES FRAIS POUR LES AUTRES PROVINCES**

## Adhésion:

Adhésion à vie.....	500,00 \$
Adhésion à vie (50 ans et plus) .....	350,00 \$
Adhésion corporative – Partenariats, entreprises, association ou syndicats*.....	60,00 \$
*REMARQUE: Un représentant signataire doit être nommé.	
Adhésion annuelle-	50,00 \$
Particulier.....	
Adhésion annuelle - Juïnor (18 ans et moins) .....	30,00 \$

## Enregistrement (pure race)

	Membre	Non-membre
<b>DEMANDES REJETÉES: - (pour les demandes incomplètes ou les fonds insuffisants – chaque rejet)</b>	<b>50,00 \$</b>	<b>120,00 \$</b>

Animal NÉ AU CANADA, au plus tard le 31 décembre de l'année du poulinaïe.....	50,00 \$	120,00 \$
Après la date ci-dessus, mais avant le 31 décembre de l'année suivante.....	100,00 \$	180,00 \$
Après la date ci-dessus jusqu'à 3 ans.....	160,00 \$	320,00 \$
Animal de plus de trois ans avec l'approbation de comité exécutif.....	200,00 \$	400,00 \$
Animal IMPORTÉ, dans les six (6) mois suivants la date du transfert du pays d'origine.....	50,00 \$	120,00 \$
Après six (6) mois, mais avant douze (12) mois suivant la date de transfert.....	100,00 \$	200,00 \$
Après douze (12) mois suivant la date du transfert avec l'approbation du comité exécutif.....	160,00 \$	320,00 \$
Enregistrement d'un animal DEMI-GALOIS.....	50,00 \$	120,00 \$
Transfert de propriété .....	50,00 \$	120,00 \$
Transfert de propriété lors de l'enregistrement .....	30,00 \$	90,00 \$

**REMARQUE : Les frais de membre s'appliqueront à condition qu'une des personnes dans la transaction soit membre.**

**REMARQUE: LA LOI SUR LA GÉNÉALOGIE DES ANIMAUX EXIGE QUE TOUS TRANSFERTS DE PROPRIÉTÉ SOIENT COMPLÉTÉS DANS LES SIX (6) MOIS SUIVANT LA DATE DE VENTE.**

## Rapport de service d'étalon

Soumis avant le 31 décembre de l'année du service-.....	50,00 \$	120,00 \$
Soumis du 1er janvier au 30 juin de l'année après le service .....	60,00 \$	140,00 \$
Soumis le ou après le 1er juillet de l'année après le service .....	100,00 \$	200,00 \$
Rapport semence congelé.....	40,00 \$	100,00 \$
Transfert de semence.....	25,00 \$	50,00 \$
Trousse d'analyse ADN.....	70,00 \$	140,00 \$
Enregistrement d'une location ou prêt d'un animal.....	40,00 \$	100,00 \$
Certificat en double ou corrigé.....	40,00 \$	100,00 \$
Enregistrement ou transfert de préfixe (nom de troupeau).....	75,00 \$	150,00 \$
FRAIS URGENT.....	50,00 \$	100,00 \$

**TOUTES REMISES DOIVENT ÊTRE PAYABLES PAR MANDAT POSTE OU CHÈQUE À**  
**LA SOCIÉTÉ CANADIENNE D'ENREGISTREMENT DES ANIMAUX ou**  
**par VISA, MasterCard ou American Express**

Envoyez tous correspondance à La Société Canadienne d'Enregistrement des Animaux, 2417 Holly Lane, Ottawa, Ontario K1V 0M7,  
Tél 877-833-7110 ou 613-731-7110 Télécopieur 613-731-0704 [www.clrc.ca](http://www.clrc.ca)